

Fiche de données de sécurité

LGNL 3

RUBRIQUE 1: Identification

1.1. Identificateur de produit

Nom commercial: LGNL 3

1.2. Usage recommandé et restrictions d'utilisation

Utilisations recommandées: Lubrifiant.

Usages non recommandés: Aucunes.

1.3. Identificateur du fournisseur initial

Fournisseur

Société: SKF Canada limited
Adresse: 40 Executive Court, , ON,
Code postal: M1S 4N4
Ville: Toronto
Pays: CANADA
E-mail: christian.urday@skf.com
Téléphone: 416-892-5569

Producteur

Société: SKF MPT
Adresse: Meidoornkade 14
Code postal: 3992 AE
Ville: AE Houten
Pays: PAYS-BAS
E-mail: support.mpt@skf.com
Téléphone: +31 30 6307200
Page de garde: www.skf.com

1.4. Numéro de téléphone à composer en cas d'urgence

+31 30 6307200

For Chemical Emergency
Spill, Leak, Fire, Exposure, or Accident
Call CHEMTREC Day or Night
Within USA and Canada: 1-800-424-9300
1 703-527-3887 (collect calls accepted)

Location:
CHEMTREC
2900 Fairview Park Drive
Falls Church VA 22042-4513
USA

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Fiche de données de sécurité

LGNL 3

Classification HPR: Le produit ne doit pas être classé comme dangereux selon la classification et les règles d'étiquetage relatives aux substances et aux mélanges..

Effets nocifs les plus graves: Peut avoir un effet légèrement irritant sur la peau et les yeux. Une inhalation des vapeurs répétée et de longue durée peut causer des lésions au niveau du système nerveux central.

2.2. Éléments d'étiquetage

Le produit ne doit pas être classé comme dangereux selon la classification et les règles d'étiquetage relatives aux substances et aux mélanges..

2.3. Autres dangers connus du fournisseur

Aucun connu.

RUBRIQUE 3: Composition/information sur les ingrédients

3.2. Mélanges

Substance	N° CAS	Concentration	Notes
Dibutyldithiocarbamate de molybdène	68412-26-0	1,00 -< 5,00 %	
2,6-Di-tert-butyl-p-crésol	128-37-0	0,10 -< 0,25 %	

Commentaires sur les ingrédients: Les huiles minérales dans le produit contient < extrait de DMSO 3% (IP 346).

RUBRIQUE 4: Premiers soins

4.1. Description des premiers soins nécessaires

Inhalation: Sortir à l'air libre. Consulter un médecin en cas de malaise persistant.

Ingestion: Rincer soigneusement la bouche et boire 1 à 2 verres d'eau à petites gorgées. Consulter un médecin en cas de malaise persistant.

Contact cutané: Enlever les vêtements souillés. Laver la peau à l'eau et au savon. Consulter un médecin en cas de malaise persistant.

Contact avec les yeux: Rincer à l'eau (utiliser de préférence des produits de rinçage pour les yeux) jusqu'à ce que l'irritation se calme. Consulter un médecin si les symptômes persistent.

En général: En cas de visite chez un médecin, présenter cette fiche de données de sécurité ou l'étiquette.

4.2. Symptômes et effets les plus importants, qu'ils soient aigus ou retardés

Peut avoir un effet légèrement irritant sur la peau et les yeux. Une inhalation des vapeurs répétée et de longue durée peut causer des lésions au niveau du système nerveux central.

4.3. Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial, si nécessaire

Traiter les symptômes. Aucun traitement particulier et immédiat n'est nécessaire.

RUBRIQUE 5: Mesures à prendre en cas d'incendie

5.1. Agents extincteurs appropriés et inappropriés

Moyens d'extinction appropriés: Eteindre l'incendie avec de la poudre, de la mousse ou un brouillard d'eau. Refroidir les stocks qui ne sont pas en flammes en pulvérisant de l'eau ou du brouillard d'eau.

Fiche de données de sécurité

LGNL 3

Moyens d'extinction inappropriés:

Ne pas utiliser de jet d'eau car cela risque de propager l'incendie.

5.2. Dangers spécifiques du produit dangereux

Non-inflammable mais combustible. Le produit se décompose s'il est exposé au feu ou réchauffé à des températures élevées ; il peut se dégager des gaz inflammables et toxiques.

5.3. Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers

S'il existe un risque d'exposition aux vapeurs et gaz de combustion, un appareil respiratoire isolant doit être porté.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

6.1. Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence

Pour les non-secouristes: Evacuer le personnel qui n'est pas utile. Rester sous le vent / se tenir à distance de la source. Porter des lunettes de protection en cas de risque d'éclaboussure dans les yeux.

Pour les secouristes: En plus de ce qui précède: Le port d'un vêtement protecteur normal est recommandé.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Eviter de laisser le produit pénétrer dans les égouts et/ou dans les eaux de surface.

6.3. Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Bloquer la progression de l'écoulement et absorber à l'aide de sable ou de tout autre matériau absorbant, puis collecter dans un récipient à déchets approprié. Essuyer les petites éclaboussures avec un chiffon.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Se reporter à la section 8 pour le type d'équipement de protection. Se reporter à la section 13 pour les instructions sur l'élimination.

RUBRIQUE 7: Manutention et stockage

7.1. Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

Aménager un accès à l'eau courante ainsi qu'un accès au rince-œil. Se laver les mains avant de faire une pause ou d'aller aux toilettes et à la fin des travaux.

7.2. Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités

Le produit doit être conservé en toute sécurité hors de portée des enfants et à ne pas laisser en contact avec des denrées alimentaires, des aliments pour animaux, des médicaments et autres produits similaires. Conserver dans l'emballage original étroitement fermé. Ne pas stocker avec: Oxydants forts/ Acides forts/ Alcalis forts.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Aucune.

RUBRIQUE 8: Contrôle de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Limite d'exposition professionnelle

Fiche de données de sécurité

LGNL 3

Nom de la substance	Période	ppm	mg/m ³	fibre/cm ³	Remarques	Notations
Dibutyldithiocarbamate de molybdène	ACGIH TWA		10		As Mo. Limite d'exposition de: Molybdène (composés insolubles)	I
Dibutyldithiocarbamate de molybdène	ACGIH TWA		3		As Mo. Limite d'exposition de: Molybdène (composés insolubles)	R
Dibutyldithiocarbamate de molybdène	OSHA		15		Total dust. As Mo. Limite d'exposition de: Molybdène (composés insolubles)	
2,6-Di-tert-butyl-p-crésol	ACGIH TWA		2			A4, IFV
Huiles minérales (pure, hautement raffinées)	ACGIH TWA		5		Pure, highly and severely refined. Limite d'exposition de: Huiles minérales (pure, hautement raffinées)	A4, I
Huiles minérales (pure, hautement raffinées)	OSHA		5		Limite d'exposition de: Huiles minérales (pure, hautement raffinées)	

A4 = Not Classifiable as a Human Carcinogen.

I = Inhalable fraction.

IFV = Inhalable fraktion and vapour.

R = Respirable fraction.

Méthodes de mesure:

Le respect des limites d'exposition professionnelle peut être vérifié à l'aide de mesures d'hygiène professionnelle.

Base légale:

ACGIH Threshold Limit Values (TLV's) and Biological Exposure Indices (BEI's), 2024. OSHA 29 CFR part 1910.1000, table Z1-Z3, Limits for Air Contaminants 2006. Il peut y avoir des limites d'exposition additionnelles en raison de lois et réglementations régionales et locales. Les réglementations locales peuvent être plus strictes que les exigences régionales ou nationales.

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés:

Le produit doit être utilisé dans des locaux bien ventilés. Porter l'équipement de protection individuelle précisé ci-dessous.

Équipement de protection individuelle, protection des yeux/du visage:

Porter des lunettes de protection en cas de risque d'éclaboussure dans les yeux.

Équipement de protection individuelle, protection des mains:

Il est conseillé d'utiliser des gants de plastique ou de caoutchouc.

Équipement de protection

Non exigé.

Fiche de données de sécurité

LGNL 3

individuelle, protection
respiratoire:

Contrôles d'exposition liés à la S'assurer de la conformité à la législation locale sur les émissions.
protection de l'environnement:

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Paramètre	Valeur/unité
Etat	Pâte
Couleur	Jaune
Odeur	Caractéristique
Solubilité	Non miscible avec: Eau.

Paramètre	Valeur/unité	Remarques
Seuil olfactif	Aucune donnée	
Point de fusion	Aucune donnée	
Point de congélation	Aucune donnée	
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	Aucune donnée	
Inflammabilité (solide, gaz)	Aucune donnée	
Limites d'inflammabilité	Aucune donnée	
Limites d'explosion	Aucune donnée	
Point d'inflammation	Aucune donnée	
Température d'auto-inflammabilité	Aucune donnée	
Température de décomposition:	Aucune donnée	
pH (solution à utiliser)	Aucune donnée	
pH (concentré)	Aucune donnée	
Viscosité cinématique	Aucune donnée	
Viscosité	Aucune donnée	
Coefficient de partage n-octanol/eau	Aucune donnée	
Pression de vapeur	Aucune donnée	
Densité	0,95 g/cm ³	(15 °C)
Densité relative	Aucune donnée	
Densité de vapeur relative	Aucune donnée	
Densité relative (air saturé)	Aucune donnée	
Caractéristiques des particule	Aucune donnée	

9.2. Autres informations

Paramètre	Valeur/unité	Remarques
Point de goutte	> 180 °C/ > 356 °F	(IP 396)
NLGI	3	

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Réagit avec: Oxydants forts/ Acides forts/ Alcalis forts.

Fiche de données de sécurité

LGNL 3

10.2. Stabilité chimique

Le produit est inerte s'il est utilisé conformément aux instructions du fournisseur.

10.3. Risque de réactions dangereuses

Aucun connu.

10.4. Conditions à éviter

Aucun connu.

10.5. Matériaux incompatibles

Oxydants forts/ Acides forts/ Alcalis forts.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Le produit se décompose s'il est exposé au feu ou réchauffé à des températures élevées ; il peut se dégager des gaz inflammables et toxiques.

RUBRIQUE 11: Données toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë - par voie orale:

Dibutylthiocarbamate de molybdène, cas-no 68412-26-0

Organisme	Type de test	Durée d'exposition	Valeur	Conclusion	Méthode de test	Source
Rat	LD50		2585 mg/kg bw			

2,6-Di-tert-butyl-p-crésol, cas-no 128-37-0

Organisme	Type de test	Durée d'exposition	Valeur	Conclusion	Méthode de test	Source
Rat	LD50		> 2930 mg/kg bw		OECD 401	

Son ingestion peut indisposer. Le produit n'a pas besoin d'être classé. En se basant sur les données existantes, il semble que les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité aiguë - par voie cutanée:

2,6-Di-tert-butyl-p-crésol, cas-no 128-37-0

Organisme	Type de test	Durée d'exposition	Valeur	Conclusion	Méthode de test	Source
Rat	LD50		> 5000 mg/kg bw		OECD 402	

Le produit n'a pas besoin d'être classé. En se basant sur les données existantes, il semble que les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité aiguë - par inhalation: : Le produit n'a pas besoin d'être classé. Les données d'essai ne sont pas disponibles.

Corrosion/irritation cutanée: Peut être légèrement irritant. Le produit n'a pas besoin d'être classé. Les données d'essai ne sont pas disponibles.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire: Irritation momentanée. Le produit n'a pas besoin d'être classé. Les données d'essai ne sont pas disponibles.

Fiche de données de sécurité

LGNL 3

Sensibilité respiratoire et cutanée

2,6-Di-tert-butyl-p-crésol, cas-no 128-37-0

Organisme	Type de test	Durée d'exposition	Valeur	Conclusion	Méthode de test	Source
Cochon d'inde				Non sensibilisant	OECD 406	

Le produit n'a pas besoin d'être classé. En se basant sur les données existantes, il semble que les critères de classification ne sont pas remplis.

Mutagénicité sur les cellules germinales: Le produit n'a pas besoin d'être classé. Les données d'essai ne sont pas disponibles.

Propriétés cancérigènes: Le produit n'a pas besoin d'être classé. Les données d'essai ne sont pas disponibles.

Toxicité pour la reproduction: Le produit n'a pas besoin d'être classé. Les données d'essai ne sont pas disponibles.

Exposition STOT unique: Le produit n'a pas besoin d'être classé. Les données d'essai ne sont pas disponibles.

Exposition STOT répétée: Le produit n'a pas besoin d'être classé. Les données d'essai ne sont pas disponibles. Une inhalation des vapeurs répétée et de longue durée peut causer des lésions au niveau du système nerveux central.

Danger par aspiration: Le produit n'a pas besoin d'être classé. Les données d'essai ne sont pas disponibles.

11.2. Informations sur les autres dangers

Propriétés perturbant le système endocrinien: Aucun connu.

Autres effets toxicologiques: Aucun connu.

RUBRIQUE 12: Données écologiques

12.1. Écotoxicité

Dibutylldithiocarbamate de molybdène, cas-no 68412-26-0

Organisme	Espèces	Durée d'exposition	Type de test	Valeur	Conclusion	Méthode de test	Source
Crustacés			48hCE50	100 mg/l			
Algues			72hCE50	100 mg/l			

2,6-Di-tert-butyl-p-crésol, cas-no 128-37-0

Organisme	Espèces	Durée d'exposition	Type de test	Valeur	Conclusion	Méthode de test	Source
Crustacés			48hCE50	0,61 mg/l		OECD 202	
Crustacés			21dNOEC	> 0,39 mg/l			

Le produit contient de petites quantités de substances dangereuses pour l'environnement. Le produit n'a pas besoin d'être classé. En se basant sur les données existantes, il semble que les critères de classification ne sont pas remplis.

12.2. Persistance et dégradation

Dibutylldithiocarbamate de molybdène, cas-no 68412-26-0

Organisme	Espèces	Durée d'exposition	Type de test	Valeur	Conclusion	Méthode de test	Source
		28 d		0 %	Difficilement biodégradable.	OECD 301 B	

Fiche de données de sécurité

LGNL 3

2,6-Di-tert-butyl-p-crésol, cas-no 128-37-0

Organisme	Espèces	Durée d'exposition	Type de test	Valeur	Conclusion	Méthode de test	Source
				30 %	Difficilement biodégradable.	OECD 302 C	

N'est pas supposé biodégradable.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Le produit contient au moins une substance qui est bioaccumulable dans les organismes.

12.4. Mobilité dans le sol

Les données d'essai ne sont pas disponibles.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Le produit ne contient pas de substance PBT ni de substance vPvB.

12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien

Aucun connu.

12.7. Autres effets nocifs

Aucun connu.

Classification selon la directive de l'eau allemande (WGK): 1

RUBRIQUE 13: Données sur l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

L'élimination doit se faire conformément à la réglementation locale, régionale et nationale.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1. Numéro ONU:	Ne s'applique pas.	14.4. Groupe d'emballage:	Ne s'applique pas.
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:	Ne s'applique pas.	14.5. Dangers environnementaux:	Ne s'applique pas.
14.3. Classe de danger relative au transport:	Ne s'applique pas.		

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Aucunes.

14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Ne s'applique pas.

Autres informations: Le produit n'est pas couvert par la réglementation sur le transport de marchandises dangereuses.

RUBRIQUE 15: Informations sur la réglementation

15.1. Réglementation, canadienne ou étrangère, relative à la sécurité, à la santé et à l'environnement applicable au produit en question

Fiche de données de sécurité

LGNL 3

Dispositions spéciales: Aucune.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Nom de la substance
Dibutyldithiocarbamate de molybdène
2,6-Di-tert-butyl-p-crésol

RUBRIQUE 16: Autres informations

Historique des versions et indication des modifications

Version	Date de révision	Responsable	Modifications
1.1.0	2025-02-17	SRU	1,3,5,7,8,11,12,13,15,16

Abréviations:
 PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic
 vPvB: Very Persistent and Very Bioaccumulative
 STOT: Specific Target Organ Toxicity

Autres informations: Cette fiche de données de sécurité a été élaborée pour ce produit seulement, et ne s'applique que pour lui. Elle se base sur nos connaissances actuelles et sur l'information que le fournisseur a pu trouver sur le produits lors de l'élaboration de cette fiche. Cette fiche de données de sécurité s'applique à la loi en vigueur sur l'élaboration des fiches de données de sécurité conformément au Règlement sur les produits dangereux dans sa dernière version.

Conseils de formation: Il est recommandé de bien connaître cette fiche de données de sécurité.

Publié(e): 2023-10-13

Date de révision: 2025-02-17

Remplace la date: 2023-10-13

Méthode de classification: Calcul basé sur les dangers de composants connus.

Pays: CA